

Innovation Salon/ Salon de l'innovation

**Le lundi 4 juin 2004
Restaurant Courtyard
21, rue George, 241-1516
(Détails ci-dessous)
17 h 30 à 21 h**

Lorne Sossin

Habilitation du citoyen : la relation personnelle entre les clients du gouvernement et les fonctionnaires

Lorsque les bureaucrates et les citoyens amorcent une relation, ils le font généralement pour des raisons institutionnelles ou juridiques; l'accent est alors mis sur les prestations, réclamations, pénalités ou intérêts en jeu plutôt que sur l'interaction personnelle entre les personnes concernées. Il s'agit rarement de relations durables; elles sont parfois même anonymes (par exemple, lorsque le citoyen et le bureaucrate ne peuvent s'identifier que par un numéro de référence). Ces relations fort impersonnelles sont renforcées par une culture administrative et une infrastructure juridique, où il est bien vu de faire preuve d'objectivité et de détachement, et par une culture populaire et politique dépeignant les bureaucrates comme des êtres distants, insensibles et même portés à la confrontation.

Les relations entre bureaucrates et citoyens comprennent une vaste gamme de dynamiques de pouvoir. Dans chaque cas, toutefois, les deux parties amorcent leur relation avec un certain bagage culturel, psychologique et social. Dans sa forme actuelle, la relation bureaucrate-citoyen ne tient pas compte de ce bagage; elle a ainsi appauvri notre système démocratique et, plus précisément, affaibli l'autonomie et la dignité humaine de ceux qui dépendent du jugement des fonctionnaires pour assurer leur bien-être. On cherche donc à redonner une dimension personnelle aux relations de nature administrative et à repenser entièrement ce type de relations afin qu'elles permettent une certaine intimité. On entend par intimité le respect et la reconnaissance mutuels ainsi que l'interdépendance, dont découlera l'habilitation du citoyen.

Le professeur Lorne Sossin est professeur associé à la faculté de droit de l'Université de Toronto, où il donne des cours de droit administratif, d'administration publique, de procédures judiciaires et de politique sociale. Avant cette nomination, il a été membre à temps plein du corps professoral de la Osgoode Hall Law School et du département de sciences politiques de l'Université York. Il est toujours codirecteur du programme de maîtrise à temps partiel en droit administratif de la Osgoode Hall Law School.

La revue de l'innovation: la revue de l'innovation dans le secteur public, Volume 9(3), 2004

Le professeur Sossin a auparavant été clerc pour le juge en chef Antonio Lamer de la Cour suprême du Canada, associé en droit à la Columbia Law School et avocat plaidant pour le cabinet d'avocats Borden & Elliot. Il est titulaire d'un doctorat en sciences politiques de l'Université de Toronto et d'un doctorat en droit de l'Université Columbia.

Coût : 10 dollars pour couvrir les dépenses. Les personnes qui annuleront moins de 24 heures à l'avance devront payer les frais d'inscription.

Inscription : pour obtenir de plus amples renseignements ou répondre à l'invitation, communiquez avec Elanor Glor d'ici le 15 avril au numéro de téléphone 1 613 941-2680 ou à l'adresse eglor@magma.ca.

Lieu : le restaurant Courtyard, sis au 21, rue George (241-1516), est situé dans le Marché By, dans le premier pâté de maison à l'est de la promenade Sussex, au nord des magasins La Baie et Chapters, dans une cour du côté nord de la rue George. Le restaurant n'est *pas* situé dans le Courtyard Inn.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le calendrier du Salon de l'innovation, qui est publié sur Internet dans *La revue de l'innovation*, sous la rubrique Salon, à l'adresse <http://www.innovation.cc/francais/index.htm>.